

(<https://ville-cachan.fr/boites-a-lire/>)

Ces boîtes à lire sont mises à votre disposition pour favoriser :

- Les échanges entre habitants
- Le goût de la lecture

Je prends, je lis, je partage !

Si vous souhaitez utiliser ce service, merci de respecter les consignes ci-dessous :

Ce que je peux faire

- J'emprunte un document, je le lis, je le rapporte
- Je peux déposer des romans, des bandes-dessinées, des magazines, des documentaires, pour tous les publics
- Je peux partager mes impressions de lecture sur un papier que je glisse dans l'ouvrage emprunté
- Je prends soin des livres pour respecter les autres lecteurs
- Je dépose les documents dans la boîte, et je ferme la porte

Ce que je ne peux pas faire

- Je ne peux pas prendre ou déposer plus de 2 livres
- Je ne dépose ni journaux, ni CD, ni DVD, ni publicité
- Je ne dépose pas de documents en mauvais état
- Je n'écris pas sur les livres empruntés
- Je ne dépose pas de livres à caractère politique, religieux, raciste, idéologique, pornographique
- Je ne dépose pas les livres en dehors de la boîte ou dans des sacs

Où se trouvent les boîtes à lire ?

4 boîtes à lire sont réparties sur le territoire, aux emplacements suivants :

- Place du Cèdre (à l'angle de l'avenue Benoît-Guichon et de la rue de l'Espérance)
- Parc Raspail (côté rue Galliéni)

- Parcours sportif (à l'angle du boulevard de la Vanne et de la rue des Saussaies)
- À l'angle de la Division-Leclerc et de la rue Marc-Sangnier (à côté de l'arrêt de bus)

Deux autres boîtes à lire, gérées par les centres socioculturels et les bibliothèques, complètent cette offre de lecture partagée :

- Devant la Maison Cousté (19, rue Cousté)
- Devant le CSC Lamartine (Square Lamartine)